

Concours des plus belles photos de la Grande Parade Maritime Marseille-Provence

Le Conseil de Territoire Marseille-Provence s'associe au quotidien régional La Provence pour organiser un concours des meilleures photos réalisées lors de la Grande parade maritime Marseille-Provence, qui s'est déroulée dimanche 4 septembre 2016.

Co-organisé avec l'Office de la Mer Marseille-Provence, l'événement a rassemblé 2024 bateaux (référence aux Jeux olympiques de 2024 pour lesquels Marseille est candidate avec Paris) qui ont défilé dans la rade de Marseille depuis la Pointe-Rouge jusqu'au Vieux-Port.

Deux champions olympiques avaient accepté de parrainer cette grande parade maritime, Hélène Defrance (médaillée de bronze aux JO de Rio en voile 470) et Denis Gargaud-Chanut (médaillé d'or en canoë). Des milliers de Marseillais et de touristes, massés sur la corniche, au Pharo et sur le Vieux-Port, ont pu assister au spectacle. En vedette, le majestueux trois-mâts Le Belem, et une myriade d'embarcations traditionnelles...

« Avec le Frioul et le grand large comme toile de fond, ont défilé nos pointus, nos petits bateaux de pêche, nos voiliers à taille familiale qui permettent à tout un chacun d'aller faire une virée en mer le week-end, se félicite Guy Teissier, député des Bouches-du-Rhône, Vice-président de la Métropole Aix-Marseille-Provence et Président du Conseil de Territoire Marseille-Provence. Ce sont avant tout ces embarcations et ces gens de la mer que nous souhaitons mettre à l'honneur ! Car ce sont eux qui entretiennent au quotidien notre lien de proximité, notre lien charnel avec la Grande bleue, notre « mère » à tous, qui nous nourrit, nous divertit et nous éduque en termes de respect de la nature et de respect de nous-mêmes... J'ai voulu garder cet état d'esprit et ce respect que nous avons pour une mer tout à la fois dominante, protectrice, maternelle, familière et fragile, en lançant un grand concours des meilleures photos réalisées lors de la grande parade maritime ». ».

Afin de prolonger cet enthousiasme populaire, le Conseil de Territoire Marseille-Provence et le journal La Provence organisent un concours des meilleures photos réalisées par les spectateurs lors de la grande parade. Les 20 photos les plus originales et les plus belles seront primées par un jury, exposées aux Docks de la Joliette et publiées dans La Provence.

A gagner : des sorties en mer, des baptêmes de plongée, des déjeuners et dîners au restaurant, des livres, etc.

Les lecteurs de La Provence auront également la possibilité de voter sur internet pour désigner « la » photo de la grande parade maritime 2016, dont l'auteur sera récompensé par un abonnement d'un an au journal.

Vous pouvez concourir en envoyant votre photo (1 seule photo par auteur) du 19 octobre au 2 novembre 2016 inclus, au format numérique, uniquement par mail à l'adresse suivante : grandeparademaritime@laprovence-presse.fr Chaque photographie envoyée doit être accompagnée d'un document où figurent le nom et le prénom de l'auteur ainsi qu'une autorisation d'utilisation par le photographe précisant que « les photographies sont des créations originales libres de droit ».

Ce document et le règlement du concours sont disponibles sur le site www.laprovence.com